



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE PARIS

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°75-2018-423

PUBLIÉ LE 19 DÉCEMBRE 2018

# Sommaire

## **Direction interrégionale des services pénitentiaires de PARIS**

75-2018-12-17-015 - Décision portant délégation de signature Mme PAUL - Centre  
Pénitentiaire de Meaux (1 page)

Page 3

Direction interrégionale des services pénitentiaires de  
PARIS

75-2018-12-17-015

Décision portant délégation de signature Mme PAUL -  
Centre Pénitentiaire de Meaux

DIRECTION  
DE L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE

DIRECTION INTERREGIONALE  
DES SERVICES PENITENTIAIRES DE PARIS

LE DIRECTEUR INTERREGIONAL

## DELEGATION DE SIGNATURE

### Décision portant délégation de signature

Vu le code de procédure pénale, notamment ses articles R. 57-7-5 à R. 57-7-8, R. 57-7-15, R. 57-7-18, R. 57-7-22, R. 57-7-28, R. 57-7-55, R. 57-7-58 à R. 57-7-60 ;  
Vu l'article 7 de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 ;  
Vu l'article 30 du décret n°2005-1755 du 30 décembre 2005 ;

Monsieur Laurent RIDEL, Directeur Interrégional des Services Pénitentiaires de Paris

#### DECIDE :

Délégation de signature est donnée à Madame Sylvie PAUL, Directrice des Services Pénitentiaires à la Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires de Paris aux fins d'**exercer l'intérim du chef d'établissement du Centre pénitentiaire de Meaux Chauconin du 18 décembre 2018 au 07 janvier 2019**, et à ce titre remplir l'ensemble des missions détaillées dans le tableau ci-joint.

La présente décision sera publiée au recueil des actes administratifs

Le 17 décembre 2018

Le Directeur Interrégional  
des Services Pénitentiaires de PARIS

Laurent RIDEL



DISP

3, avenue de la Division Leclerc  
B.P.103 – 94267 FRESNES Cedex  
Téléphone : 01 46 15 91 00  
Télécopie : 01 47 02 25 40